

11 juin 2016
Communiqués

Manifestation Laïque à Abbeville

Manifestation laïque avec le Groupe La Barre d'Abbeville (Société de Libre Pensée et d'action sociale) le 3 juillet 2016.

Rassemblement devant le monument à Abbeville à partir de 10h15.



Pourquoi manifester le 3 juillet ?

Pour rendre hommage à un jeune homme, le chevalier de La Barre, qui fut décapité en 1766, il y a 250 ans, victime de la superstition et du fanatisme.

Pour rendre hommage à un jeune homme qui fut torturé, humilié, bafoué dans ses droits et exécuté pour avoir pensé librement :

Les trois principaux "attendus" du jugement disaient qu'il avait été « *atteint et convaincu d'avoir passé à vingt-cinq pas d'une procession sans ôter son chapeau qu'il avait sur sa tête, sans se mettre à genoux, d'avoir chanté une chanson impie, d'avoir rendu le respect à des*

livres infâmes au nombre desquels se trouvait le dictionnaire philosophique du sieur Voltaire ».

La laïcité c'est la concorde civile : le fait que l'Etat ne reconnaisse aucun culte, c'est la garantie pour les croyants de croire en toute liberté sans être inquiétés, sans intrusion des politiques et des débats politiques, et c'est la garantie pour l'état de ne subir aucune influence du religieux et des églises dans ses lois et dans ses choix.

Manifester le 3 juillet 2016 à Abbeville, c'est donc défendre la laïcité attaquée partout, y compris en France :

- **par des atteintes renouvelées à la loi de séparation de 1905**, telles que la participation de représentants de la République à des cérémonies religieuses de toutes sortes : M.Valls par exemple a représenté la France, en tant que premier ministre, à Rome, pour la béatification de deux papes...
- **par les 10 milliards détournés chaque année des fonds publics au profit de l'enseignement privé**, en application de la loi Debré de 1959, atteinte majeure à la loi de 1905.
- **par une loi de dislocation de l'école de la république, dite de « refondation » de l'école (loi Peillon)** qui permet l'entrée d'associations et de représentants du monde de l'entreprise dans les écoles, sous couvert d'activités périscolaires, et menace aussi les collèges, par le biais d'une réforme qui renforce l'autonomie, donc empêche programmes nationaux et diplômes à valeur nationale.

Mais c'est aussi **lutter contre le fanatisme sous toutes ses formes**, c'est rejeter les traitements barbares, tortures, ... infligés au Bangladesh, en Arabie Saoudite, au Mali... et ailleurs, par exemple aux blogueurs, écrivains, dessinateurs, qui osent défendre les droits de l'homme.

C'est **aider à la résistance d'une jeunesse qui rejette avec audace le carcan de l'ignorance et de la précarité, se bat pour ses droits**, en dépit des matraques et des menaces de procès, d'emprisonnement...

Pourquoi manifester le 3 juillet ?

Pour rendre hommage à un jeune homme, le chevalier de La Barre, qui fut décapité en 1766, il y a 250 ans, victime de la superstition et du fanatisme.

Pour rendre hommage à un jeune homme qui fut torturé, humilié, bafoué dans ses droits et exécuté pour avoir pensé librement :

Les trois principaux "*attendus*" du jugement disaient qu'il avait été « *atteint et convaincu d'avoir passé à vingt-cinq pas d'une procession sans ôter son chapeau qu'il avait sur sa tête, sans se mettre à genoux, d'avoir chanté une chanson impie, d'avoir rendu le respect à des livres infâmes au nombre desquels se trouvait le dictionnaire philosophique du sieur Voltaire* ».

La laïcité c'est la concorde civile : le fait que l'Etat ne reconnaisse aucun culte, c'est la garantie pour les croyants de croire en toute liberté sans être inquiétés, sans intrusion des politiques et des débats politiques, et c'est la garantie pour l'état de ne subir aucune influence du religieux et des églises dans ses lois et dans ses choix.

Manifester le 3 juillet 2016 à Abbeville, c'est donc défendre la laïcité attaquée partout, y compris en France :

- **par des atteintes renouvelées à la loi de séparation de 1905**, telles que la participation de représentants de la République à des cérémonies religieuses de toutes sortes : M.Valls par exemple a représenté la France, en tant que premier ministre, à Rome, pour la béatification de deux papes...

- **par les 10 milliards détournés chaque année des fonds publics au profit de l'enseignement privé**, en application de la loi Debré de 1959, atteinte majeure à la loi de 1905.
- **par une loi de dislocation de l'école de la république, dite de « refondation » de l'école (loi Peillon)** qui permet l'entrée d'associations et de représentants du monde de l'entreprise dans les écoles, sous couvert d'activités périscolaires, et menace aussi les collèges, par le biais d'une réforme qui renforce l'autonomie, donc empêche programmes nationaux et diplômes à valeur nationale.

Mais c'est aussi **lutter contre le fanatisme sous toutes ses formes**, c'est rejeter les traitements barbares, tortures, ... infligés au Bangladesh, en Arabie Saoudite, au Mali...et ailleurs, par exemple aux blogueurs, écrivains, dessinateurs, qui osent défendre les droits de l'homme.

C'est **aider à la résistance d'une jeunesse qui rejette avec audace le carcan de l'ignorance et de la précarité, se bat pour ses droits**, en dépit des matraques et des menaces de procès, d'emprisonnement...



NICOLE AURIGNY, VICE PRESIDENTE DE LA FNLP PRENDRA LA PAROLE

Exposition de dessins de presse, sur la laïcité et la liberté d'expression, à Garopôle Abbeville, du 24 juin au 30 juillet